



Communiqué de presse

Jeudi 17 septembre 2020

La Ville de Paris distribue gratuitement 80 000 masques aux seniors

Dans un contexte sanitaire qui appelle à la responsabilité de chacun, le port du masque a été généralisé à Paris dès la fin du mois d'août. C'est une mesure de prévention collective, nécessaire, qui vient en complément des gestes barrières et des règles de distanciation physique et qui vise à mieux protéger tous les Parisiennes et les Parisiens, au premier rang desquels les personnes âgées.

Pour accompagner cette mesure, la Ville de Paris va adresser, dans les prochains jours, 80 000 masques lavables aux bénéficiaires des aides de la Ville de Paris « Paris Solidaire » & « Paris Logement », aux personnes inscrites au dispositif municipal de prévention REFLEX, aux habitants des résidences seniors du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, ainsi qu'aux usagers de notre service polyvalent d'aide et de soins à domicile.

« Je mesure que la période que nous vivons peut être perturbante, voire inquiétante pour certains. Il va donc de notre responsabilité collective de protéger les plus vulnérables d'entre nous pour leur permettre de continuer à vivre le plus sereinement possible et ainsi prévenir de nouveaux risques associés à l'isolement » estime Véronique Levieux, Adjointe à la Maire de Paris chargée des seniors et des solidarités entre les générations.

Par ailleurs, la Ville de Paris a mis en place des protocoles sanitaires adaptés permettant la reprise progressive des différentes activités seniors du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, ainsi que la réouverture des clubs seniors et des restaurants Émeraude.

Contact presse: presse@paris.fr - 01.42.76.49.61